

# CGSP Flash

**Admi - ALR - LRB**  
**POLICE INTÉGRÉE**

## NEGOCIATION SECTORIELLE – ETAT DES LIEUX

Ce 28 février 2018 se déroulait le comité de négociation des services de police concernant les cahiers revendicatifs déposés par les organisations syndicales.

Après plusieurs réunions techniques, il est apparu que certaines catégories de personnel avaient une rémunération inférieure en comparaison avec la fonction publique fédérale.

Le gouvernement et le Ministre de l'Intérieur ont décidé de **NE PAS REVALORISER l'ensemble des barèmes de la Police intégrée mais de réaliser quelques corrections et de proposer des chèques repas pour l'ensemble des travailleurs.**

La proposition de « corrections barémiques » ne vise que 3 catégories de travailleurs. Celles-ci interviendront après un certain délai selon la catégorie, ce qui n'engage que très peu le gouvernement actuel soit :

- revalorisation B4/B5 à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019
- adaptation barémique pour le cadre moyen avec une échelle M4.1+ à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020
- augmentation de 3,1% pour les Calog's niveau B à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

La mesure collective non contraignante d'octroi du chèque repas n'interviendra qu'au plus tard en **2023** sans la moindre garantie !

L'autorité annonce que **19 ALLOCATIONS ET INDEMNITES PASSENT EN MODE D'EXTINCTION** à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à l'exception de DSU et DAFA moyennant que le membre du personnel reste dans la même fonction.

Cela signifie que si un membre du personnel change de fonction, il perdra le bénéfice de l'allocation ou de l'indemnité.

Pour les **CAlog**, l'autorité envisage la suppression pure et simple de **l'allocation de développement et de compétences**.

La CGSP a décidé de remettre un **AVIS NEGATIF** sur les propositions formulées par le Ministre qui sont **INSUFFISANTES** pour le personnel opérationnel et CAlog.

Nous restons bien évidemment ouverts à poursuivre les négociations en cas de nouvelles propositions.

Olivier NYSSSEN  
Secrétaire Fédéral  
CGSP Admi-ALR-LRB

Admi - Alr - Lrb  
Place Fontaines, 9-11  
1000 Bruxelles  
Téléphone : 32 - (0)2 508 59 58  
Télécopie : 32 - (0)2 508 59 13  
eddy.quaino@cgsp.be